



HAL
open science

De Walras à Vanek. Coopération et politique

Alain Alcouffe, Marius Chevallier, J. Prades

► **To cite this version:**

Alain Alcouffe, Marius Chevallier, J. Prades. De Walras à Vanek. Coopération et politique. 2013.
hal-00921143

HAL Id: hal-00921143

<https://hal.science/hal-00921143v1>

Preprint submitted on 19 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De Walras à Vanek. Coopération et politique

Alain Alcouffe (Université de Toulouse, CRM), alcouffe@univ-tlse1.fr

Marius Chevallier (Université de Toulouse, Lereps, Cerises), marius.chev@gmail.com

Jacques Prades (Université de Toulouse, Cerises), prades@univ-tlse2.fr

Résumé

Alors que l'idée coopérative était très présente dans les débats politiques jusqu'au début du 20ème siècle, son étude a rapidement été écartée de la science économique, malgré l'intérêt que les pionniers lui ont consacré. Ce n'est qu'au terme d'un processus de dépolitisation (ou de séparation des dimensions économiques et politiques) que l'analyse des coopératives, tour à tour focalisée sur les coopératives de consommateurs, puis d'entreprises puis de travailleurs, est redevenue une thématique présente dans la science économique. La conscience de la dimension politique de l'idée coopérative continue de se renouveler, mais en marge de la science économique.

Au 19^{ème} siècle en France, le souci d'améliorer le sort des classes laborieuses et de réduire les inégalités flagrantes de revenus traverse les débats notamment autour de l'idée d'une plus juste répartition qui passe par les idées de participation et d'association mises en avant par Proudhon ainsi que par Louis Blanc pour surmonter l'antagonisme travail / capital. John Stuart Mill va plus loin invoquant des impératifs moraux mais aussi économiques : il va voir dans l'autogestion la solution de la question sociale. Les débats sur la coopérative dépassent donc largement l'analyse de leur efficacité. Ils sont « politisés » dans le sens où ils se préoccupent de la possibilité pour des individus de vivre durablement ensemble, ce qui pose des questions de nécessité et d'identité (Defourny, Develtere, 1999 ; Prades, 2006). D'une part, ils prennent en compte la « question sociale » (Castel, 1999) qui émerge au 19^{ème} siècle autour des inégalités : est politique ce qui s'interroge sur la possibilité de voir cohabiter des riches et des pauvres (Rancière ???). En s'interrogeant sur l'accès aux fonctions économiques de base (alimentation, assurance, épargne, emploi, etc), les débats sur les coopératives sont politisés dans ce sens là : ils se préoccupent des réponses aux besoins des personnes en situation de nécessité. D'autre part, ce n'est pas exclusivement le coût et l'efficacité de la réponse à des besoins qui décident de l'adhésion ou pas à un groupe, c'est aussi le fait de se sentir appartenir à un groupe. Arendt (1972) définit la politique comme espace de pouvoir en commun plutôt que pouvoir sur. « En commun » renvoie à la dimension du groupe social dans sa globalité. Un premier indicateur de la politisation des débats sur les coopératives réside donc dans la « prise en charge des questions qui sourdent de notre temps » (Lefort, 1986) : cette inscription dans les grands débats participent à la fois d'une interrogation sur ce dont ont besoin les concitoyens et sur le sentiment d'appartenir à cette communauté.

Dans cet article, nous défendons l'hypothèse d'une dépolitisation progressive de la question coopérative telle qu'elle est traitée par les économistes. Or, on assiste à un resserrement des questions abordées autour de préoccupations plus strictement économiques de survie et d'efficacité des coopératives : les argumentaires sur la place des coopératives dans la société et leur capacité à influencer sur la manière de vivre ensemble sont abandonnés au profit de savoir si la structure coopérative est compétitive, comme si le marché suffisait à assurer la cohésion sociale sans qu'il soit nécessaire de se poser directement la question, politique, du vivre ensemble.

Un deuxième indicateur de la politisation des débats réside dans l'implication des protagonistes dans des expérimentations. Walras et Gide avaient contribué activement à la

promotion de l'idéal coopératif en fondant des coopératives et participant à la structuration du mouvement coopératif à la suite des promoteurs et expérimentateurs des coopératives du 19ème siècle (Proudhon, Buchez, Fourier, etc). À l'inverse, les économistes à la suite de Ward et Vanek sont sensibles à la question coopérative mais restent des observateurs extérieurs, non engagés dans des coopératives.

Ici, il ne s'agit pas d'un panorama exhaustif des théories coopératives, mais de l'analyse de l'étude des coopératives par des économistes (et les courants qu'ils ont initiés) bénéficiant d'une reconnaissance institutionnelle dans leur discipline¹ : Walras, Gide, Ward et Vanek. Cette analyse de la dépolitisation ne concerne donc pas l'ensemble des travaux menés sur les coopératives dans le champ universitaire : de nombreux travaux manifestent une dimension politique mais sont marginalisés dans leurs discipline. C'est le cas du réseau interuniversitaire d'économie sociale et solidaire lancé en 2000 autour des Universités de Lyon 2 (Centre Walras), de la Méditerranée, de Toulouse le Mirail (Cerises), de Valenciennes (Réseau 21), et du CRIDA à Paris, mais aussi d'économistes anglo-saxons publiant notamment dans la *Review of Radical Political Economics*.

Dans un premier temps, nous analysons la conception walrasienne, tout en resituant sa pensée dans un contexte caractérisé par une forte défense du modèle coopératif par Jaurès. Ensuite, nous montrons comment la pensée de Gide s'est progressivement dépolitisée tout au long de sa vie et dans les travaux prolongés par Georges Fauquet, dans un contexte où la coopérative elle-même quittait la scène publique comme le remarquait Gide dès 1921. Enfin, alors que la coopérative avait disparu des préoccupations des économistes, elle est réintroduite par Ward puis Vanek, mais sans dimension politique². Aujourd'hui, la coopérative est redevenue un thème marginal dans la science économique, malgré son apparente actualité politique autour des mouvements d'économie sociale et solidaire et de l'année internationale des coopératives de l'ONU.

¹ Que ce soit en raison de leur place reconnue dans l'histoire de la pensée économique, des positions qu'ils ont occupées dans l'Université ou encore de leur capacité dans les revues les plus cotées dans la profession.

² Il existe également des littératures sur les coopératives agricoles et sur les coopératives bancaires (Chevallier, 2011), mais ces littératures, quoique concernant des coopératives beaucoup plus nombreuses, sont encore moins politisées que celle sur les coopératives de travailleurs dont la dimension autogestionnaire s'inscrivait dans l'affrontement entre blocs capitaliste et socialiste pendant la Guerre Froide.

Walras s'intéresse plutôt aux coopératives de travailleurs et de consommateurs, Gide aux coopératives de consommateurs, Fauquet aux coopératives d'entreprises et Ward et Vanek aux coopératives de travailleurs. Toutes ces coopératives possèdent cependant suffisamment de points communs pour qu'il soit légitime de présenter ces auteurs dans un même article. Elles obéissent en effet à la même définition posée par l'Alliance coopérative internationale en 1995 : « Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective³ et où le pouvoir est exercé démocratiquement⁴ ».

D) Walras sur le chemin de l'économie sociale

Dès 1862, L. Walras découpe l'économie politique en trois domaines : l'économie politique pure (science proprement dite dont le vecteur est le vrai), l'économie politique appliquée (dont le vecteur est l'utile) et l'économie sociale (dont le vecteur est la justice). Le dernier domaine qui nous intéresse ici n'est pas celui auquel il aura consacré le plus de temps mais il aura montré que son étude passe par l'éclaircissement de la question de la propriété et de l'impôt.

Ce découpage en trois domaines est inscrit dans le scientisme du 19^{ème} et révèle la faiblesse de Walras : la distinction, réfutée avec force aujourd'hui dans la nouvelle économie sociale, entre des faits positifs et l'ordre normatif

On peut tenter de lister ce qui place d'emblée Walras dans le chemin de l'économie sociale.

On retiendra quatre points :

Premièrement, pour reprendre les termes de Desroche (2008), c'est sur le terrain de la nécessité (« l'économie sociale est fille de la nécessité ») que Walras débute ses travaux d'économie : la question sociale et particulièrement celle des salaires. En balayant l'argument

³ Qui se manifeste par le principe des réserves impartageables et non intégrables aux capitaux

⁴ Le pouvoir n'est pas arrêté a priori en fonction du poids économique ou financier des acteurs : le pouvoir s'acquiert au terme d'un processus social en général organisé selon un système d'élections et de cooptations.

de ceux qui prétendent que les pauvres sont pauvres parce qu'ils n'ont pas d'instruction, il répond qu'en travaillant 15 à 18 heures de travail par jour, on ne voit pas comment ils pourraient remédier à leur condition. Dès lors, reprenant la formule de Platon (Lacan, 2006) : « N'empêchez pas les fils d'esclaves de s'élever au rang des rois », il donne la primauté à la question politique. Parce que l'essence de la question politique selon J. Rancière (2004), est qu'aucune société ne peut s'exonérer de l'idée qu'un riche soit en même temps pauvre : « Ce qu'aucun régime ne peut faire, c'est qu'on soit à la fois, en même temps, riche et pauvre. La question politique commence en toute cité avec l'existence de la masse des aporoï, de ceux qui n'ont pas les moyens, et du petit nombre des euporoï ».

Deuxièmement, une des qualités de Walras est qu'il s'efforce de ne pas s'enfermer dans la théorie formelle. S'il est l'auteur de la théorie de l'équilibre économique général, châteaue de la théorie néo-classique avant l'arrivée des théories du déséquilibre, il est constamment intéressé par la structure coopérative, y compris même en ayant été un administrateur malheureux d'une d'entre-elle, vers 1865, la Caisse d'escompte des Associations Populaires. Il plaidera pour l'association populaire qui a trois caractéristiques : elle réunit des sociétaires selon le principe un homme = une voix ; elle est indépendante de l'État et soumise au principe de concurrence : « Les associations populaires n'ont à réclamer l'intervention de l'État que pour obtenir, s'il y a lieu, quelques réformes de la législation dans le sens de la liberté du travail, de la concurrence et de l'association ». Enfin, la taille de l'association doit être contrôlée » (Lacan, 2006).

Troisièmement, critique sévère de Proudhon, Walras ne touche pas à la figure de Luqsor (Proudhon, 1967: 75-76) qui est une des plus simples théorisations de la plus-value et de l'apport du collectif, et par là de la coopération. « Le capitaliste, dit-on, a payé les *jours* des ouvriers ; pour être exact, il faut dire que le capitaliste a payé autant de fois *une journée* qu'il a employé d'ouvriers chaque jour, ce qui n'est point du tout la même chose. Car, cette force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts, il ne l'a point payée. Deux cents grenadiers ont en quelques heures dressé l'obélisque de Luqsor sur sa base ; suppose-t-on qu'un seul homme, en deux cents jours, en serait venu à bout ? Cependant, au compte du capitaliste, la somme des salaires eût été la même ». On pourra remarquer que la parabole évoque davantage les effets positifs de la coopération que celui de la coopérative. Par ailleurs, Walras met plutôt l'accent sur la ristourne permettant aux coopérateurs d'accumuler des capitaux que sur les réserves

impartageables qui permettent une gestion plus collective de l'activité économique. Pour Walras, la question de la propriété collective se limite à celle des terres et ne revêt pas un aspect coopératif mais étatique.

Quatrièmement, la propriété collective des terres est pour Walras, une nécessité pour deux raisons : elle permet de garantir la pleine propriété individuelle des facultés personnelles et de salaires et permet de recourir sur une large échelle à du capital, des bras. L'Etat, en louant ces terres n'a plus besoin de lever l'impôt et celui-ci sera supprimé. La socialisation de la terre permet la pleine disposition du salaire paysan et de son épargne par la suppression de l'impôt.

Malgré les réserves initiales évoquées plus haut, il n'en demeure pas moins que Walras a eu des intuitions politiques pleines de sens aujourd'hui. Il importe ici de bien situer le personnage. Celui-ci était socialiste. De son système d'équations, dont Pareto pensait pouvoir déduire la position évoquée ci-dessus, Walras, par ailleurs indigné par cette prétention de son successeur, pensait, lui, pouvoir déduire qu'il fallait communiser la terre (c'est-à-dire le sol et toutes les ressources naturelles). Son modèle des marchés de pure concurrence, il ne l'utilise donc en rien à une quelconque apologie du capitalisme. Il se sert pour comprendre et expliquer celui-ci. Tout en sachant fort bien que cette théorie ne représente pas bien cette réalité.

Socialiste, Walras n'est pas cependant centraliseur. On croit souvent que le mot *autogestion* est un néologisme en français, traduit du serbo-croate il y a quelques années. Mais un siècle plus tôt Walras et d'autres prônaient l'auto-administration, en relation avec les partisans anglais de la *self-administration*, dans l'espoir soulevé par les « équitables pionniers de Rochdale ». Walras fait des conférences sur ce sujet et écrit son ouvrage sur les Associations ouvrières, qui est sans doute la première étude sur l'autogestion, peut-être la meilleure, et certainement la plus profonde quant à l'aspect économique de l'autogestion (la Yougoslavie y trouverait la solution de ses crises économiques).

Walras promeut d'autre part la mutualité ou « mutuellisme ». Militant coopérateur, il fonde le *Journal des coopératives* et le dirige pendant les deux ans de son existence. Walras contribue par ailleurs régulièrement à la *Revue socialiste*, organe du parti socialiste, alors dirigée par Charles Péguy, qui y publie une magnifique revue de l'*Économie sociale* du premier sous le titre « Un économiste socialiste : M. Léon Walras », (février 1897).

Concernant le socialisme autogestionnaire des grands classiques de l'Économie, on ne doit

pas oublier que c'est exactement la position de John Stuart Mil. Dans les *Principes d'économie politique* (surtout la troisième et dernière édition), les chapitres posthumes et l'*Autobiographie*, J. S. Mil se dit socialiste, s'insurge contre l'inégalité et l'injustice économique du capitalisme, insiste sur le caractère provisoire des institutions, discute avec enthousiasme et lucidité les possibilités des motivations altruistes, encourage l'expérimentation sociale, préconise une économie de coopératives de production vendant au coût de production.

II. Jaurès, la question coopérative et ses fins politiques

C'est vers 1895 que Jaurès ouvre la discussion sur la finalité politique des structures coopératives⁵. Lors du deuxième congrès de la coopération, « la neutralité politique » avait été défendue par la fédération française des coopératives, ce que ne feront pas les fédérations espagnoles et italiennes. Pour Jaurès, au contraire, l'unité du mouvement coopératif est une condition de transformation sociale et le congrès du parti réuni le 15 et 16 juillet 1910 plaide pour une nécessité de la coopération. Il est vrai que cette interaction entre la coopération et l'engagement socialiste avait été moins claire lors du Congrès nationale et international de la coopération socialiste de juillet 1900. Il semblerait que ce soit M. Mauss qui aurait informé de manière hâtive J. Jaurès, quelques heures avant son allocution (Prochasson, 1985). On voit donc la divergence entre la position politique de Jaurès et la direction que prend la fédération des coopératives (qui, du reste, n'a pas changé). La position de Jaurès est la suivante. « Le prolétariat peut créer lui-même et développer largement dans les milieux ouvriers des coopératives de consommation, écrit-il dans l'*Humanité* du 23 juillet 1910. Ce sont les prolétaires des usines groupées par la grande industrie qui entrent dans les coopératives ».

La coopération a pour lui une vertu socialiste. Pourquoi ? « Par la suppression du profit capitaliste, par l'identité de l'acheteur et du vendeur, par la gestion collective et démocratique (...), la coopérative est une leçon de socialisme ». En poussant la logique jusqu'au bout, les entreprises qui servent les produits aux coopératives de consommation se dirigeront elles aussi vers le même but et la République coopérative naîtra. Pour autant, on ne pas réduire « tout l'effort d'émancipation sociale du prolétariat au coopératisme ». Enfin, pour Jaurès, la coopération a aussi une vertu pédagogique : par l'utilisation collective de ses ressources de

⁵ Les références à L'*Humanité* sont extraites de Reberieux (1976)

consommation, elle a aussi une haute vertu révolutionnaire ».

La conclusion de Jaurès est sans équivoque : « C'est l'idée de transformer les rapports sociaux par la suppression finale du salariat qui donne à la coopération son sens le plus haut, sa fin la plus noble, son ressort à la fois le plus idéaliste et le plus puissant ».

C'est le sens du commentaire que nous avons fait en 2008 (Alcouffe-Prades, 2008) : « C'est ici que l'approche de Jean Jaurès est intéressante : 'Je me préoccupais, dit-il en 1898, surtout d'introduire jusque dans la société d'aujourd'hui des formes nouvelles de propriété (...) qui fissent éclater les cadres du capitalisme. C'est dans cet esprit que lorsque la verrerie ouvrière (d'Albi) fut fondée (...), je soutins de toutes mes forces ceux qui voulurent en faire et qui en ont fait la propriété commune de toutes les organisations ouvrières, créant ainsi le type de propriété qui se rapproche le plus, dans la société d'aujourd'hui, du communisme prolétarien ' (Jaurès, 1901) ».

Le ton de Jaurès est moins convaincu en 1912 lors des grèves de la Verrerie Ouvrière d'Albi mais sa grande qualité est de voir dans ses nouvelles formes sociales moins un modèle qui par contaminations successives devrait transformer la réalité sociale que de voir dans « la verrerie ouvrière, administrée et possédées par des organisations ouvrières, un modeste essai qui ne vaudra que par l'aptitude même des travailleurs à profiter des leçons de l'expérience ». Cette expérience est conforme à l'idée qu'il a de la difficulté qu'auront les ouvriers dans la lutte pour le pouvoir. Dans un texte de 1901, publié dans La Petite République, il insiste sur « les forces de conservation et de réaction » de la société des classes possédantes, des privilégiés, des bourgeois, des capitalistes petits et grands, contre les forces révolutionnaires.

Il y a dans tous les articles de Jaurès une permanence qui tranche avec l'aile Guesdiste reposant sur une avant-garde et sur ce que deviendra ensuite le parti socialiste, des notables qui s'accrochent à leur poste de pouvoir : c'est la volonté de développer « l'esprit d'indépendance et de fierté en vue de la libération progressive et intégrale ». qui passe par la capacité à prendre en main la défense de sa cause. On voit que l'analyse que fait Jaurès des coopératives est beaucoup plus politisée que celle de Walras. Alors que ce dernier y voit une voie d'insertion des plus pauvres dans le système économique, Jaurès parle de faire éclater les cadres du capitalisme.

III. Le processus de dépolitisation des problématiques coopératives chez Gide et Fauquet

Alors que Walras d'une part et Jaurès d'autre part ont chacun cherché à montrer en quoi la coopérative peut constituer un outil pour l'insertion dans le système économique⁶ ou pour le programme socialiste⁷, Gide (1847-1932), universitaire et cadre du mouvement coopératif, défend l'idée que la coopérative constitue une voie propre, qui a des points communs avec chacun de ces programmes mais qui doit néanmoins en être distinguée : « la coopération a le droit et le devoir de chercher en elle-même sa propre fin et de garder son autonomie » (Gide 1947, p103). Ce souci de démarquer le mouvement coopératif ne va pas se traduire par l'émergence d'une troisième voie mais ouvre la voie à une dépolitisation de la coopérative.

1. Mise à distance des dimensions politiques

Charles Gide semble défendre une vision fortement politisée de la coopérative puisqu'il en fait un mouvement social à part entière qui a son propre objectif : la coopérativisation de toute l'économie par l'intégration verticale. Les coopératives de consommateurs doivent conquérir l'industrie commerciale, puis l'industrie manufacturière et l'industrie agricole : c'est la fameuse théorie des trois étapes, qu'il défend dès 1890. Cependant, il considère que l'objectif central de la coopérative est « de satisfaire aux besoins de leurs membres, mieux et plus économiquement, que ne le fait l'organisation économique actuelle » (Gide, 1904 : 2). Or, pour arriver à répondre aux besoins à meilleur marché, il est indispensable selon lui de procéder par mutualisation. Le grand projet institutionnel de Gide est alors le regroupement fédéral de l'ensemble des coopératives. Il plaide alors pour évacuer les dissensions politiques pour se concentrer sur l'objet économique : « Et ce programme, les coopérateurs comptent-ils le réaliser par la révolution, comme les bolchevistes? ou par la conquête des pouvoirs publics, comme les marxistes? ou, plus modestement, par l'action législative comme les socialistes d'Etat ? Pas même! Les coopérateurs excluent de leur programme, non seulement toute action révolutionnaire mais même toute action politique. Ils s'en tiennent uniquement à l'action

⁶ Accent mis sur la ristourne qui permet à une population croissante d'accumuler une épargne individuelle et donc de devenir des petits capitalistes. L'analyse socialiste de Walras concerne plutôt la nationalisation des terres, les coopératives étant plutôt considérées sous leur aspect technique.

⁷ Accent mis que les réserves impartageables et donc la propriété collective d'un patrimoine de plus en plus important.

économique (...) les coopérateurs ne sont pas des révolutionnaires, ils ne cherchent pas de solution en dehors des lois économiques » (Gide, 1921: 27-28).

Par opposition aux coopératives de consommation belges qui ont connu une activité politique importante, mais parallèlement à celles de de Bâle qui ont su se concentrer sur l'objectif essentiel de la baisse des prix, il s'efforce de convaincre les coopératives socialistes d'abandonner la référence à la lutte des classes afin de créer une centrale d'achat commune à toutes les coopératives de consommation. Il est important de ne pas perturber l'objectif économique central de baisse des prix. En 1912, c'est chose faite. En 1907 il écrit que l'Alliance Coopérative Internationale a plus un rôle technique d'accompagnement des sociétés à réaliser leurs propres buts, plutôt que d'afficher une politique coopérative (Pénin, 2006, p71). Ou encore, en 1890, il définit d'abord l'École nouvelle par la négative : « appartient à l'école nouvelle tous les économistes qui ne se rattachent ni à l'école libérale, ni à l'école socialiste, ni à l'école catholique ». Et quoiqu'il la définisse par son attachement à la solidarité⁸, il renonce à lui donner un horizon régulateur au-delà de sa définition économique, préférant parler *des* écoles nouvelles « car ici le pluriel serait mieux de mise que le singulier car elle compte presque autant de nuances qu'elle compte d'adhérents » (Gide 1890, p100). Cette dépolitisation est d'ailleurs effective dans son milieu contemporain par opposition à la période jauresienne : « ni l'opinion publique, ni la presse, ni les économistes n'ont accordé au mouvement coopératif l'attention qui (...) lui est due. Ils ont continué à y voir une forme quelconque d'organisation commerciale qui a ses avantages et ses inconvénients, mais ils n'ont pas cru que, par delà ses réalisations actuelles, la coopération pût offrir un programme général de reconstitution sociale » (Gide, 1921: p8).

2. Critique des institutions de l'utopie socialiste et technicisation des débats

Très tôt, Gide (1886) se démarque de l'idée socialiste de révolution : « toute révolution comporte toujours plus de souffrances pour les pauvres que de ruines pour les riches ». Plus généralement, au début des années 1920, il enseigne un cours sur les coopératives au Collège de France, dans lequel il s'efforce de démarquer le coopératisme des idées socialistes. La grève est critiquée au motif qu'elle conduit à des gaspillages importants et à une désorganisation de l'économie préjudiciable aux intérêts de chacun (Gide, 1900, p89). La

⁸ Les écoles libérale, catholique et socialiste défendant respectivement la liberté, l'autorité et l'égalité.

coopérative devant se développer par sa performance économique, elle doit écarter les actions politiques, qui perturbent son fonctionnement. Il montre plus généralement que l'idée de révolution a ceci de déraisonnable qu'elle néglige les compétences techniques dont disposent les classes dirigeantes (Gide 1900, p111). Il considère que le salariat ne peut être abandonné sans perturber les progrès des coopératives. Alors qu'il annonçait en 1886, lors du 2ème Congrès de l'Union des coopératives de consommation, que la coopérative a pour but final « l'émancipation de la classe ouvrière par l'abolition du salariat », son réalisme le pousse rapidement à considérer que le « la société coopérative de consommation ne peut avoir pour objet l'abolition du salariat puisqu'elle emploie elle-même des salariés qui sont les employés de ses magasins, les ouvriers de ses fabriques » (Gide 1924b: p12). Enfin, il constate que les coopératives ne peuvent faire baisser les prix sans emprunter à la concurrence des méthodes telles que le développement de succursales, l'intéressement des gérants aux résultats (Gide 1924) ou la rationalisation des circuits de distribution (Gide 1925) : « le mode d'entreprise coopératif doit pâtir de graves inconvénients : d'abord, il est vrai, du manque de capacités techniques, mais plus encore du manque d'une direction unique, de "l'oeil du maître" et du stimulant du profit individuel chez le gérant, que celui-ci soit salarié ou philanthrope » (Gide 1904, p2). Enfin, cet évitement des tensions qui sont susceptibles d'induire un désordre le pousse à focaliser l'attention sur un acteur désincarné : le consommateur est une fonction économique, il ne définit pas un mode d'exister au même titre que l'ouvrier, ou le patron. La baisse des prix doit servir autant les intérêts des riches que celui des pauvres. De même, les dirigeants du mouvement coopératif et les responsables de l'École de Nîmes dont il s'entoure sont des intellectuels, qui souvent ne sont pas membres de coopératives de consommation (Gide 1947, p67). Charles Gide accorde une grande confiance à la raison scientifique plutôt qu'aux luttes sociales pour résoudre les problématiques sociales.

3. Approfondissement du processus de dépolitisation dans l'œuvre de Georges Fauquet

Cette tendance sera renforcée par l'œuvre théorique de Georges Fauquet (1873-1950), 25 ans plus jeune que Charles Gide (Toucas, 2005). Également théoricien et dirigeant du mouvement coopératif, il écrit son principal ouvrage trois ans après la mort de Charles Gide : en 1935, *Le secteur coopératif* défend l'idée que l'horizon des coopératives ne peut être que limité (sectoriel) et non universel comme Gide le revendiquait. Contributeur théorique régulier dans plusieurs publications sur les coopératives en France et en Suisse, sa carrière se déroule avant tout dans les coopératives et leurs institutions. Alors que Gide était un théoricien impliqué

dans des questions institutionnelles, Fauquet était un institutionnel impliqué dans des questions théoriques. Cependant, il fut l'un des principaux théoriciens des coopératives de l'époque, tant la question coopérative continuait de perdre de sa reconnaissance dans l'université française : le prestige dont témoigne la série de cours de Gide au Collège de France au début des années 1920 se dresse dans un désert⁹, de sorte qu'à son départ, la coopérative devint une thématique tout à fait marginale dans la science économique. Militant socialiste, membre d'une coopérative de consommation et impliqué dans la Bourse des coopératives socialistes, Fauquet entre en contact avec des coopératives agricoles à travers sa fonction d'inspecteur du travail, ce qui lui vaut d'élargir sa vision des coopératives au-delà du champ des coopératives de consommation, dans lequel Charles Gide les avait délibérément cantonnées. Outre son engagement pour les coopératives de consommation, il aide à la création de l'Union Laitière de Genève dans les années 1920, alors qu'il est en poste en Suisse, chargé de diriger les services de la coopération au Bureau international du travail.

Si Charles Gide conserve un horizon de transformation radicale par coopérativisation progressive de toute l'économie, Georges Fauquet démythifiera ce mythe gidien, de même que Gide avait démythifié l'idée d'abolition du salariat. En 1935, Georges Fauquet considère dans *Le secteur coopératif* (Fauquet 1965) que le secteur coopératif n'est qu'un secteur parmi d'autres (public, privé, capitaliste) : « ni la Coopération de consommation seule, ni même l'ensemble des formes de Coopération, ne peuvent envahir toute l'économie » (Fauquet, 1965, p36). Fauquet se méfie grandement des doctrines qu'il considère plus comme un frein au développement des coopératives : « de grands progrès restent à accomplir et ils ont pour première condition l'abandon de toute doctrine qui affirmerait, pour une seule forme de la coopération, qu'elle représente à elle seule toute la coopération » (Fauquet 1965b, p201). « Je ne méprise pas les utopies. Comme les apologues, les belles histoires et les belles légendes, elles ont leur charme. Elles peuvent même, utilisées à bon escient et entourées des réserves nécessaires, avoir une valeur d'éducation par leur action sur l'imagination et les sentiments ».

⁹ Suite à la présentation du programme de l'École de Nîmes en 1889, les principales revues d'économie politique décidèrent de les interdire de citation. 30 ans plus tard, la publication d'un manifeste (*Revue d'Economie Sociale*, 1921, n°1) confirme le désintérêt des économistes pour le coopératisme : « En un mot, les économistes veulent bien des sociétés coopératives, mais ils ne veulent pas du coopératisme, au sens de programme de transformation sociale, tel que cette revue a précisément pour but de l'enseigner et de le propager. Et la preuve, c'est que le manifeste publié en mai dernier, dans lequel ce programme se trouve exposé, et qui a pour but de le faire connaître dans les milieux universitaires, s'il a recueilli plus de 200 signatures de professeurs, n'en compte sur le nombre qu'une dizaine d'économistes profession » (Gide, 1921: 20).

Charles Gide a été un grand animateur des débats sur les coopératives en France et à l'étranger et a porté ces débats au-delà du seul milieu coopératif, comme en témoigne sa chaire au Collège de France de 1923 à 1928. À l'instar des préoccupations techniques de Georges Fauquet largement destinées aux coopératives, ses successeurs (Claude Vienney, Henri Desroche) seront beaucoup plus cantonnés dans le milieu coopératif. L'idée coopérative se retrouve alors loin des débats de société qui ont animé l'époque où l'idée coopérative se confrontait publiquement aux grandes idées de son temps, catholiques, socialistes et libérales. À partir des années 1950, Henri Desroche, sociologue des religions, a certes essayé de réinsuffler de l'utopie dans la coopérative en remarquant : « Fauquet a raison, mais faut-il le croire ? », toutefois son aura était cantonnée à des cercles limités.

Ce n'est donc pas dans la lignée du coopératisme français que le débat retrouve une légitimité en sciences économiques. Les expériences en Yougoslavie et en Israël fascinent une génération de chercheurs, souvent engagés par ailleurs dans les partis socialistes, qui initient une nouvelle théorie de la coopérative (essentiellement les coopératives de travailleurs). Mais, à l'instar de Walras, ces chercheurs s'efforcent de traiter la question d'un point de vue strictement économique et technique, venant achever le processus de dépolitisation de l'analyse coopérative. C'est sur ce seul terrain qu'ils affrontent les opposants aux coopératives. Là où la théorie des droits et de propriété viendra critiquer les coopératives pour leurs déficiences économiques, ils recherchent des solutions pour les contourner mais n'investissent pas les arguments éthiques et politiques. Inversement, Fauquet continuait à considérer les coopératives à l'aune de la force morale qu'elle constituait dans la société : « le mouvement coopératif ne peut être – oserai-je dire : ne peut devenir – un grand mouvement que s'il apparaît comme une grande force morale » (Fauquet 1965b, p237), « ceux que la coopérative associe sont unis par une communauté de besoins économiques et aussi par une communauté de sentiments, une conception commune des règles de la morale. Il en résulte que si les associations coopératives s'offrent totalement aux observations et aux études des sociologues et des moralistes, elles échappent partiellement aux économistes » (Fauquet, 1965: 58).

IV. La théorie de la coopérative dans la théorie standard de l'entreprise

La théorie standard de l'entreprise n'est pas très prolixe sur le contexte institutionnel. Après la

querelle des boîtes vides, les enrichissements, dans l'entre-deux-guerres ont surtout visé les marchés sur lesquels l'entreprise vendait ses produits ou se procurait ses matières premières (concurrence imparfaite de J. Robinson ou monopolistique de Chamberlin). Ce désintérêt n'est pas étonnant dès lors que dans le cadre de la théorie de l'équilibre général, les produits et les facteurs sont guidés par la main invisible sans que l'intervention consciente d'agents économiques ne soit requise. Robertson a pu aller jusqu'à s'interroger sur l'existence même des entreprises, une interrogation qui devait conduire Coase à rédiger son célèbre article sur la nature de l'entreprise¹⁰. Mais les pistes ouvertes par Coase devaient rester inexplorées pendant plusieurs décennies et l'intérêt pour la coopérative suscité par les articles de Ward de 1957 et 1958 se situe plus dans le prolongement du débat sur le calcul économique et l'économie socialiste, comme le montrent les références explicites faites par Ward à Barone, Mises, Taylor, Lerner et Lange.

Ludwig von Mises¹¹ envisageait différentes variantes à la fois du capitalisme et du socialisme. Il fut peut-être le premier à considérer sérieusement un système dans lequel des entreprises dont la propriété appartiendrait aux travailleurs fonctionneraient dans un système concurrentiel dont le système de prix leur servirait de repère pour prendre leur décision¹². Pour sa part, dans son article de 1934, co-écrit avec Marek Breit¹³, Lange se faisait l'avocat d'une forme de socialisme de marché basé sur des coopératives auto-gérées dans lesquelles tous ceux qui le souhaitaient pouvaient être admis.

Mais au milieu des années 1950, l'Union Soviétique n'est plus le seul pays socialiste et de surcroît plusieurs variétés d'organisation et de pilotage de ces pays peuvent être observées,

¹⁰ "islands of conscious power in this ocean of unconscious co-operation like lumps of butter coagulating in a pail of buttermilk" D. H. Robertson cité par Coase 1937.

¹¹ Die Wirtschaftsprüfung im sozialistischen Gemeinwesen, (traduit en anglais et publié par F. Hayek en 1935, *Collectivist economic planning*, (London, Routledge).

¹² Cf. Die Gemeinwirtschaft : Untersuchungen über den Sozialismus, von F. von Wiesner, (1922). Ce livre connut une seconde édition allemande de 1932 et fut traduit en anglais et republié dans différentes éditions notamment par F. Hayek sous le titre, *Socialism : An Economic and Sociological Analysis*.

¹³ Jan Toporowski apporte quelques renseignements biographiques sur Marek Breit. Il eut une courte activité d'économiste dans les années 1930. Il appartenait à la communauté juive de Cracovie où il fit ses études et sans doute sa thèse dont est tiré un livre sur le taux d'intérêt publié en 1933. Breit devait disparaître durant l'occupation allemande de la Pologne.

pluralité qui conteste aussi bien les tenants de l'impossibilité du socialisme que ceux du modèle d'économie mis en œuvre après 1917 et plus encore pendant la période stalinienne. En Yougoslavie, dès 1948, la rupture avec le modèle stalinien était consommée et l'autogestion apparaissait à Edvard Kardelj (1910-1979), le théoricien du nouveau régime comme une voie alternative. La première loi sur les conseils ouvriers avait été votée en juin 1950. Mais la mise en place était progressive car initialement le directeur de l'entreprise était un fonctionnaire et l'état fixait les prix et les salaires. Néanmoins l'autogestion se développait à mesure que la Yougoslavie s'éloignait du modèle soviétique et apparurent les premières tentatives des travailleurs de maîtriser la répartition des revenus. En 1963, l'autogestion fut inscrite dans la constitution yougoslave et en 1965 furent abolis les fonds d'investissements d'état. Partant d'un niveau de développement très faible, l'économie yougoslave connut un des taux de croissance les plus élevés au monde durant la période 1945/1975 ce qui bien sûr justifiait l'intérêt porté à ce socialisme « illyrien » (cf. Sapir, 1986, Guezennec, 1991).

Branko Horvat (1928-2003) attribuait en 1971 l'origine de ce miracle yougoslave dans un survey publié dans l'AER au système socialiste décentralisé qui y fonctionnait. Horvat divisait le développement yougoslave en trois périodes, correspondant chacune à un régime socio-économique différent 1911-40 (capitalisme), 1940-54 (planification centralisée), et à partir de 1954- (socialisme autogestionnaire). Il n'hésitait pas à affirmer que la période de l'autogestion réalisait une synthèse des traits positifs observés dans les périodes précédentes « l'autogestion a accéléré la croissance de la production et du progrès technique au-delà de ce qui avait été observé antérieurement tout en préservant une expansion rapide de l'emploi (Horvat, 1971a, pp. 91-2).

Au-delà de cette expérience historique, les modèles économiques élaborés à la suite du travail pionnier de Ward furent utilisés pour comprendre le fonctionnement d'une entreprise gérée par ses travailleurs (EGT) dans des économies de marché, pour analyser le comportement hypothétique d'économies ne comprenant que des EGTs, et d'essayer d'expliquer pourquoi ce type d'entreprises restaient relativement rare dans les économies modernes malgré l'appréciation louangeuse reçue de la part des économistes comme par exemple John Stuart Mill.

1/ Dans la lignée de l'entreprise wardienne

Benjamin Ward fut le premier à formaliser ce qui allait devenir un véritable programme de

recherche sur l'entreprise autogérée, loin des dimensions politiques précitées qui motivaient pourtant le travail académique de ces auteurs. Ward après une expérience du monde et des langues acquise en bourlinguant dans la marine marchande au début des années 50 entreprit une thèse d'économie sous la direction de Gregory Grossman¹⁴. Le titre de la thèse de Ward (1956) (*From Marx to Barone*) replace bien ce travail dans le cadre du calcul économique du socialisme tandis que le sous titre « *Socialism and the Postwar Yugoslav industrial firm* » annonce l'entrée en scène de la firme autogérée.

À partir de l'expérience yougoslave, Ward imagine, en effet, un modèle dans lequel les décisions des entreprises dépendent d'un système d'incitations dont les ingrédients principaux sont la gestion par les travailleurs et le partage des profits (cf. Ward 1958, p. 569). Les hypothèses conservent des traits de l'entreprise yougoslave, la propriété des actifs matériels de l'entreprise et celle du sol restent étatiques mais simplifient les différents dispositifs yougoslaves qui encadrent la fixation des salaires et l'utilisation des profits pour ne retenir qu'un élément : chaque travailleur cherche à maximiser son revenu qui comprend deux parties, un salaire et une fraction des profits. Il lance ainsi la possibilité de réduire le phénomène coopératif à quelques dimensions qui intéressent les économistes. L'objectif de l'entreprise est alors de maximiser la différence entre le revenu moyen par travailleur et le coût moyen par travailleur. Dans ces conditions, Ward peut déterminer le niveau de production (y) optimal. Celui-ci satisfait une condition (dérivée du revenu moyen = dérivée du coût moyen) qui peut se comparer avec celle de l'entreprise capitaliste (prix = coût marginal). La condition d'équilibre de l'entreprise illyrienne permet de comparer son fonctionnement avec celle de l'entreprise capitaliste.

On peut observer tout d'abord que dans une situation d'équilibre concurrentiel de long terme, les deux dispositifs conduiront au même niveau de production de sorte que la firme illyrienne partage les propriétés d'optimalité de l'entreprise capitaliste, mais c'est un aspect sur lequel Ward n'insiste pas car son modèle est muet sur les conditions d'entrée et de sortie des marchés de sorte que le mécanisme permettant d'atteindre l'équilibre de long terme n'est pas vraiment indiqué. Ce sont surtout les conclusions de court terme qui devaient retenir l'attention et susciter une abondante littérature qui ne se tarit pas¹⁵. Ward examinenotamment

¹⁴ Sur la biographie de Grossman, voir : <http://www.magnes.org/> (le 01/05/10)

¹⁵ 162 articles dans des revues académiques avec labor-managed dans le résumé de 58 à 10 et 146 dans

une variation du prix du produit : la firme illyrienne en effet va profiter de l'accroissement des recettes pour réduire sa production ou en d'autres termes, la courbe d'offre de l'entreprise illyrienne a une pente négative (ibid., p. 575). Le résultat découle de la fonction objectif retenue et pas d'une préférence des travailleurs-managers pour le loisir. Si l'entreprise réagissait en augmentant sa production à partir d'une situation où elle fonctionne à la capacité de production, elle devrait recruter de nouveaux travailleurs dont la productivité marginale serait plus faible que ceux qui étaient déjà en poste, la part de la valeur ajoutée revenant à chaque travailleur diminuerait, induisant ainsi une réaction malthusienne de court terme, qui a parfois été appelé « l'effet Ward ». On retrouve là la perversion de l'idée de coopérative déjà dénoncée par Gide: l'égoïsme des premiers arrivés trahit l'idéal de la coopération et si comme un moindre mal, la coopérative emploie du travail salarié, alors la coopérative se transforme en association de petits employeurs..

Le second auteur qui allait renforcer la crédibilité de l'analyse économique des coopératives venaient aussi des confins russes en passant par Harbin. Il s'agit d'Evsey Domar. Keynésien convaincu, sa réputation d'économiste est attaché au modèle de croissance inspiré de Keynes qu'il développa avec Harrod (1957). Sur l'arrière fond de comparaison des systèmes économiques, son article de 1966 se propose explicitement d'étudier le calcul économique des sovkhozes tandis que son titre faisait référence à l'analyse des coopératives. L'hésitation terminologique que l'on observe de Ward à Domar (coopérative ou autogestion) devait provoquer une mini- polémique entre Evsey Domar et Joan Robinson montrant que les contours du cadre d'analyse restaient imprécis¹⁶. Ce sont finalement les travaux de Vanek qui allaient faire prédominer le terme d'entreprise gérée par les travailleurs (LMF =labor-managed firm) et mettre au premier rang des préoccupations de l'analyse le processus de décision au sein de l'entreprise et le système d'incitation (la répartition du surplus).

Jaroslav Vanek avait déjà établi sa réputation d'économiste en développant le modèle mathématique d'équilibre général incluant le commerce international formulé par les suédois Heckscher et Ohlin de l'école de Stockholm. Là encore on trouve une inspiration ricardienne et walrasienne et dans le cas de Vanek qui s'intéresse aux quantités de travail échangées,

le texte (dont 71 de 58 à 85 et 91/622 depuis).

¹⁶ En fait J. Robinson contestait l'horizon temporel retenu dans l'approche Ward/Domar/Vanek, anticipant une critique développée en 1979 par Jensen et Meckling.

l'approche de Leontief est aussi facile à repérer. Vanek est né en 1930 à Prague. Il a commencé ses études supérieures à Paris où il obtient le certificat de statistiques en 1952, il les poursuit à Genève où il obtient une licence d'économie en 1954. Il émigre alors aux États-Unis en 1955 et obtient un doctorat au MIT en 1957. Après avoir enseigné à Harvard (1957-1964) il devient en 1966 professeur à l'université Cornell, haut lieu des études coopératives)¹⁷.

Vanek (1963) présente l'autogestion comme une rupture avec la situation économique qui a suivi l'immédiate après guerre en Yougoslavie qu'il caractérise par une « gestion administrative très centralisée de l'économie avec un recours limité ou nul aux mécanismes des prix et presque aucune considération pour l'efficacité de l'allocation des ressources » soit un « système tout à fait identique à celui de l'Union Soviétique de cette période ». Surtout il attribue les succès enregistrés depuis le tournant autogestionnaire aux caractéristiques du nouveau système : « tout d'abord, [...] l'autonomie accordée aux conseils ouvriers dans les différentes firmes a pour effet notamment d'introduire un degré élevé de concurrence et de recours au marché, les différentes firmes étant libres d'agir sur les marchés pour leur plus grand avantage, ce qui a pour conséquence naturelle une allocation efficace des ressources dans toute l'économie ».

Le travail de Vanek consistait à analyser en statique comparative une firme autogérée maximisant le revenu moyen net de ses membres et à la mettre en parallèle avec une firme capitaliste maximisant le profit telle qu'elle apparaît dans la théorie traditionnelle. Un problème potentiel déjà identifié dans les analyses d'Oppenheimer, Gide ou Tugan-Barnowski vient de la réaction de la coopérative face à un accroissement de la demande de son produit, réaction qui peut être positive, négative ou nulle.

De fait on peut montrer qu'un système complètement concurrentiel fonctionnant dans des conditions de gestion par les travailleurs et de partage du profit, toute chose égale par ailleurs conduira au même type d'optimum de Pareto que celui qui est habituellement postulé pour un système capitaliste. En outre, certains au moins conviendront que les incitations fournies par le partage du profit peut fournir de meilleurs résultats qu'un système comportant un marché

¹⁷ Ronald Bodkin dans son compte rendu du livre de Beaud et Dostaler paru dans *l'Actualité économique*, vol 71. n°1, 1995, p. 99-107 relève l'erreur de ces derniers qui avaient affirmé que Vanek avait fait toute sa carrière à Cornell.

du travail concurrentiel » (Vanek, p. 1959).

Reprenant et élargissant ses conclusions, Vanek n'hésitait pas à prédire qu'une économie autogérée serait « non seulement d'une très grande efficacité en termes absolus mais aussi plus efficace que les autres systèmes économiques existants » (Vanek, 1970, p. 403 cité par J. King).

En 1972, le futur Prix Nobel de 1977, James E. Meade (1907 -1995) s'efforça de tirer le bilan du débat. Meade avait fait partie du « circus » avant de consacrer d'importants travaux au commerce international. Durant les années 60, il avait travaillé sur les problèmes d'égalité et d'efficacité liés à la propriété ainsi que sur les mécanismes de détermination des salaires. Son intérêt pour la firme autogérée n'était donc pas fortuit. Dans son article, il souligna l'importance de l'entrée sur les marchés et dans les entreprises autogérées. Il aborda aussi les problèmes qui pouvaient apparaître dans la discipline du travail et le conflit inévitable entre l'efficacité et l'équité, impliquant de nouvelles règles pour procéder à la répartition du surplus entre les coopérateurs et les nouveaux arrivants dans les entreprises. Meade relevait aussi l'asymétrie vis-à-vis du risque entre les facteurs de production : les propriétaires du capital peuvent répartir leur patrimoine entre plusieurs entreprises tandis que les travailleurs ne peuvent pas répartir leur travail entre plusieurs entreprises. (Meade 1972 p.420).

Enfin, *Econometrica* allait consacrer l'entreprise autogérée en publiant un article de Jacques Drèze en 1976 qui représente à la fois l'aboutissement de l'approche walrasienne relayée par Lange et un état des lieux des problèmes repérés depuis l'article de Ward. Jacques Drèze (né en 1929) avait choisi de consacrer la prestigieuse lecture du 3^e congrès mondial de la société d'économétrie (Toronto, August, 1975) à son sujet favori (la participation). En fait il s'agit de situer par rapport au modèle d'équilibre général, « une économie gérée par les travailleurs dans laquelle la production est réalisée par des entreprises organisées par les travailleurs qui s'unissent et forme des collectifs ou des associations. Ces firmes louent les facteurs de productions autres que le travail, y compris le capital et vendent la production de façon à maximiser le bien être de leurs membres, qui est parfois identifié par la variable proxy du rendement par travailleur (ou valeur ajoutée). L'appropriation du capital peut être publique ou privée » (Drèze, p. 1125). Par rapport à la firme capitaliste classique, la firme autogérée a un objectif différent tandis que le travail n'est pas évalué de la façon classique. Drèze admet que les parts revenant aux différents travailleurs peuvent varier pour tenir compte de la qualité

du travail fourni. Finalement, la part reçue par un individu est « la somme pondérée des quantités des différents types de travail qu'il accomplit » (ibidem, p.1126). Sous ces conditions Drèze établit que maximiser la valeur ajoutée moyenne (incluant le salaire) ou maximiser la valeur ajoutée totale nette des salaires concurrentiels conduit aux mêmes solutions d'équilibre général (ibidem) et donc à des solutions Pareto-optimales.

Il montre même que des dispositifs appropriés permettraient de traiter le problème du risque soulevé par Meade et se montre finalement confiant dans la viabilité des coopératives.

2/ La question des droits de propriétés et les coopératives

Si de nombreux économistes rejoignaient ainsi Mill et Walras dans le soutien des coopératives, les critiques n'avaient pas disparu et elles allaient se développer avec le renouvellement de la théorie des droits de propriété. Le cas de la Yougoslavie ne pouvait manquer d'attirer l'attention en raison des dispositifs originaux que comportait la réforme de 1965. Furubotn et Pejovich relevait qu'elle garantissait aux employés la propriété du surplus du fonctionnement de la firme autogérée. De plus le conseil des ouvriers avait la possibilité de réviser ou mettre fin aux contrats. Pour autant les employés ne disposaient pas de droits de propriété aussi étendus que les actionnaires des entreprises capitalistes. Ainsi les travailleurs yougoslaves n'avaient pas le droit de vendre leurs droits à autrui ni de les conserver lorsqu'ils quittaient leur entreprise car le droit de propriété des employés des firmes yougoslaves sur le capital de leur entreprise étaient limités à l'utilisation de ce capital. Ainsi une personne acquiert le droit à une part dans le surplus produit par l'entreprise quand elle entre dans une entreprise et perd ses droits quand elle la quitte. De son côté l'entreprise a une obligation légale de maintenir la valeur du stock de capital indéfiniment (par amortissement et autres prélèvements sur le surplus). Dès lors, le choix des employés des entreprises yougoslaves sur l'affectation du surplus est donc biaisé par les dispositifs spéciaux qui entourent la propriété : soit ils réinvestissent une part du surplus dans l'entreprise soit ils empochent la totalité du surplus et la placent dans des actifs pouvant constituer des réserves de valeur.

Les hausses futures de salaires tant qu'ils restent dans leur entreprise sont la contrepartie des investissements et la rentabilité de ces investissements doit être très élevée pour tenir compte de l'incertitude sur la durée durant laquelle ces contreparties de l'investissement seront perçues.

Ces biais introduits par la limitation des droits de propriété impliquent d'après Furubotn et

Pejovich que le système bancaire sera amené à jouer « un rôle crucial » pour permettre les investissements dans un contexte où l'autofinancement sera limité par les préférences pour le présent des employés avec pour conséquences, « des pressions inflationnistes croissantes, la crise des liquidités rencontrée par les firmes et le taux élevé de chômage ». (ibidem, p.1156).

Jensen et Meckling (1979) devait appeler ces effets de structures de propriété le problème de l'horizon. Pour eux, les travailleurs n'ont pas intérêt à maintenir la valeur réelle des moyens de production. Jensen et Meckling mettent en doute la conservation du capital, imaginant que des artifices comptables peuvent venir diminuer la dépréciation réelle. Une partie de la valeur réelle du stock de capital sera transformée en revenu courant et distribuée aux travailleurs. Ils soulignent, en outre, les intérêts divergents des travailleurs selon les générations auxquelles ils appartiennent. Si les entrants (qui n'ont pas supporté l'effort d'investissement) se voient immédiatement accorder les mêmes droits que les employés déjà en place, on peut imaginer que les employés les plus âgés (qui ont donc moins de chance de pouvoir récupérer les sacrifices courants) auront tendance à réagir par des politiques de sous investissement et de restrictions à l'entrée¹⁸.

Les développements de l'analyse de la coopérative

Les critiques des théoriciens des droits de propriété n'ont pas conduit à la disparition du programme de recherche de la firme autogérée ou de la coopérative qui s'est au contraire organisé et structuré. En fait dès 1964, Branko Horvat avait défendu l'autogestion qu'il s'efforçait d'appuyer sur les analyses de Marx et rejeté les analyses néoclassiques montrant les limites économiques de ce modèle. En 1967, il lançait une revue dont il allait assurer la direction jusqu'en 1991, *Economic Analysis and Workers' Management*. Initialement rédigée en yougoslave, la revue s'internationalisait à partir de 1974/5 et accueillait les auteurs étrangers intéressés par l'autogestion en général. Cet élargissement conduisait à la création en 1978 de l'International Association for the Economics of Self-Management après une conférence tenue à Dubrovnik. Ces développements allaient provoquer une seconde vague de publications dans les années 1980 dans laquelle on peut repérer une extension de l'analyse de l'entreprise autogérée dans une grande variété de contexte, une confrontation des hypothèses théoriques avec les coopératives concrètes et enfin une réflexion sur les mécanismes incitatifs

¹⁸ On peut trouver une excellente présentation des effets des droits de propriété dans Stallaerts (1994)

et des dispositifs institutionnels à l'œuvre dans l'entreprise autogérée, bientôt étendue à l'ensemble des dispositifs de participation et d'intéressement.

Ainsi ces changements dans les préoccupations liées à l'autogestion, l'effondrement de l'URSS, la disparition de la Yougoslavie, la privatisation des firmes autogérées entraînaient la refondation tant de l'association (aujourd'hui International Association for the Economics of Participation) que de la revue (aujourd'hui Economic Analysis, Journal of Enterprise and Participation).

Conclusion

En retraçant l'histoire des recherches autour de la firme autogérée, on est frappé par la concentration de l'attention des chercheurs universitaires autour de la variable maximisée dans la théorie de la firme. Les travaux autour de cette hypothèse furent conduits de façon très abstraite sans référence au comportement effectif des coopératives ou des firmes autogérées qui n'apparaîtront que tardivement (les premières comparaisons systématiques entre entreprises coopératives et capitalistes semblent être celles de Craig et Pencavel (1992) dans l'industrie américaine du contreplaqué), alors que les premiers théoriciens des coopératives étaient directement impliqués dans le milieu coopératif et associaient ainsi étroitement les dimensions économiques et politiques. On peut se demander aujourd'hui si la recma et les annales ne suivent pas cette même tendance d'économicisation. Voir Draperi dans son dernier bouquin. Recma reconnue Econlit et Aeres : vers un même processus de dépolitisation que celui connu au long du 20ème ?

Bibliographie

ARENDE H., 1972, Du mensonge à la violence : essais de politique contemporaine, Calmann-Lévy

BREIT M., LANGE O., 2003, "Jak bedzie funkcjonowala ekonomia socjalistyczna?" In Gospodarka-Polityka-Taktyka-Organizacja Socjalizmu. Warsaw: Wydawnictwo "Plomieni", 1934, pp. 170-174 traduction anglaise, Jan Toporowski, dans *History of economics*, 2003, n°37, 1, pp. 51-70.

CASTEL R., 1999, *Les métamorphoses de la question sociale*, coll. Folio, éd. Gallimard, 813p

COASE R., 1937, "The Nature of the Firm", *Economica* 4 (16): 386–405

CRAIG, B., PENCAVEL J., 1992. "The behavior of worker cooperatives: the plywood companies of the Pacific Northwest", *American Economic Review* 82, 1083-1105.

CRAIG, B., PENCAVEL J., 1995. Participation and productivity: a comparison of worker cooperatives and conventional firms in the plywood industry. *Brookings Papers on Economic Activity – Microeconomics*, pp. 121-160.

DAHL R. 1985. *A Preface to Economic Democracy*, Berkeley: University of California Press.

DEFOURNY J., DEVELTERE P., 1999, Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud, in Defourny, Develtere, Fonteneau, (Eds.) *L'économie sociale au Nord et au Sud* (1999)

DESROCHE H., 1982, Charles Gide, 3 étapes d'une créativité, CIEM

DESROCHE H., Anamèse, L'Harmattan, n° 4 2008

DOMAR E., 1966, "The Soviet collective farm as a producers' cooperative", *American Economic Review* 56, 734-757.

DOMAR E., 1967, The Soviet Collective Farm as a Producer Cooperative: Reply. *American Economic Review*, March, Vol. 57 Issue 1, p223-5.

DOUCOULIAGOS C, 1990, Why capitalist firms outnumber labor managed firms, *Review of Radical political economics*, vol 22 (4) 44-67

DOUCOULIAGOS C, 1995. Worker participation and productivity in labor-managed firms and participatory capitalist firms: a meta-analysis. *Industrial and Labor Relations Review* 49, 58-77.

DOW G. 1986. Control rights, competitive markets, and the labor management debate. *Journal of Comparative Economics* 10, 48-61.

DOW G. 2003. *Governing the Firm: Workers' Control in Theory and Practice*. New York: Cambridge University Press.

DREZE J., 1976. Some theory of labor management and participation. *Econometrica* 44, 1125-1139.

FAUQUET G., 1965, « Le secteur coopératif », in *Archives internationales de sociologie de la coopération* n°17, pp27-131

FAUQUET G., 1965b, « Regards sur le mouvement coopératif », in *Archives internationales de sociologie de la coopération* n°17, pp133-267

FEHR E., 1993, "The simple analytics of a membership market in a labor-managed economy". In S. Bowles, H. Gintis and B. Gustafsson, eds., *Markets and Democracy: Participation, Accountability, and Efficiency*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 260-76.

FURUBOTN E., PEJOVICH S., 1970, "Property rights and the behavior of the firm in a socialist state: the example of Yugoslavia", *Zeitschrift für Nationalökonomie* 30, 431-54.

FURUBOTN E., PEJOVICH S., 1972, "Property Rights and Economic Theory: A Survey of Recent Literature." *Journal of Economic Literature*, 4, 1137-162.

GAUMONT J., 1923, *Histoire Générale de la Coopération en France*, Paris, Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs

GIDE C., 1890, *Quatre écoles d'économie sociale : conférences données à l'Aula de l'Université de Genève / sous les auspices de la Société chrétienne suisse d'économie sociale*-Stapelmohr (Genève)

GIDE C., 1900, *Conférences de propagande*, Ed. Larose, Paris

GIDE C., 1904, *Les sociétés coopératives de consommation*, A. Colin (Paris)

GIDE C., 1921, « Pourquoi les économistes n'aiment pas le coopératisme », *Revue des études coopératives* n°1, pp15-28

GIDE C., 1924, « Le programme coopératiste et le salariat : trois leçons du cours sur la coopération au Collège de France » : février-mars 1924

GIDE C., 1924b, « Le programme coopératiste et le syndicalisme : deux leçons du cours sur la coopération au Collège de France » : février 1924 - Association pour l'enseignement de la

coopération (Paris)

GIDE C., 1925, La lutte contre la cherté et la coopération, cours sur la coopération au Collège de France, décembre 1924-mars 1925

GIDE C., 1947 , *L'École de Nîmes*, édition du centenaire, Presses Universitaires de France

GUEZENNEC G., 1991, *La Yougoslavie Autogestionnaire - Bilan Critique D'une Époque Prestigieuse*. Nonette, édition Créer.

HARDIN G., 1968, "The tragedy of the commons", *Science*, Vol. 162, n° 3859, Dec.

HANSMANN H., 1990. "The viability of worker-ownership: an economic perspective on the political structure of the firm". In M. Aoki, B. Gustaffson and O. Williamson, Eds., *The Firm as a Nexus of Treaties*. London: Sage.

HORVAT B., 1964, *Towards a Theory of Planned Economy*. Yugoslav Institute of Economic Research: Belgrade

HORVAT B., 1971, Yugoslav Economic Policy in the Post-War Period: Problems, Ideas, Institutional Developments. *American Economic Review*, June, Part 2 of 2, Vol. 61, p69-169

JENSEN M., MECKLING W.H., 1979, "Rights and Production Functions: An Application to Labor-Managed Firms and Codetermination." *Journal of Business*, 4, pp. 469-506.

KOLM S., 1984, Théorie de la réciprocité et du choix des systèmes économiques, *Revue économique*, Vol. 35, No. 5 (Sep., 1984), pp. 871-910

KOLM S., 1978, « Science économique et position politique », *Revue économique*. Volume 29, n°4, 1978. pp. 605-654.

KREMER M., 1997, Why are worker cooperatives so rare? NBER Working Paper 6118.

LACAN A., 1973, "Léon Walras et les sociétés d'assurance mutuelle", *Recma-Revue internationale d'économie sociale*, n°299

LANGE O., 1936 -"On the Economic Theory of Socialism" - *Review of Economic Studies* 4(1), October. La deuxième partie de l'article a été publiée dans le numéro de février 1937 de la même revue.

- LEFORT C., 1986, *Essais sur le politique : XIXe et XXe siècles*, Paris, Seuil
- MANDEL E., *Yugoslav Economic Theory*, *Monthly Review*, April 1967, pages 40-49
- MARCO L., 2011, *Charles Gide au XXIe siècle*, Comité pour l'édition des oeuvres de Charles Gide
- MEADE J. 1972. The theory of labor-managed firms and of profit-sharing. *Economic Journal* 82, 401-428.
- MEADE J. 1989. *Agathotopia: The Economics of Partnership*. Aberdeen University Press.
- PENIN M., 1997, *Charles Gide, l'esprit critique*, L'Harmattan
- PENIN M., 2006, "Charles Gide est-il toujours d'actualité ?", in *Recma* n°301, pp65-81
- PRADES J., 2006, *Compter sur ses propres forces. Initiatives solidaires et entreprises sociales*, Ed. L'Aube
- PROCHASSON C., 1985, "Jean Jaurès et la coopération", *La Revue de l'économie sociale*, janvier-mars, pp31-39
- PEJOVICH S. 1969. The firm, monetary policy and property rights in a planned economy. *Western Economic Journal* 7, 193-200.
- PROUDHON J., 1967, *Oeuvres Choisies*, Gallimard-Idées
- PUTTERMAN J., 2008, "Labor-Managed Firms" *The New Palgrave Dictionary of Economics*, 2nd Edition. Lawrence Blume and Steven Durlauf, eds.
- RANCIERE J., 2004, *Aux bords du politique*, Folio Essais, Gallimard
- REBERIOUX M., 1976, *Jean Jaurès, La classe ouvrière*, Editions F. Maspero
- ROBINSON J., The Soviet Collective Farm as a Producer Cooperative: Comment. *American Economic Review*, Mar1967, Vol. 57 Issue 1,
- SAPIR A., 1980, Economic Growth and Factor Substitution: What Happened to the Yugoslav Miracle?. *Economic Journal*, June, Vol. 90 Issue 358, p294-313.
- SAPIR A., 1986, Economic growth and factor substitution: what happened to the yugoslav

miracle?: further comments. *Economic Journal*, Dec., Vol. 96 Issue 384, p1089-1090

STALLAERTS R., 1994, Towards a justification of a social ownership: A comparison of the property rights, social choice and Economic Justice Approach, *Review of Social Economy*; Summer, Vol. 52 Issue 2, p72-85.

TOUCAS P., DREYFUS M., 2005, *Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives*, Ed. de l'Atelier, Collection Jean Maitron

VANEK J., 1963, Yugoslav Economic Growth and its Conditions, *American Economic Review*, Vol. 53, No. 2, Papers and Proceedings (May), pp. 555-561

VANEK J., 1970, *The General Theory of Labor-Managed Market Economies*. Ithaca: Cornell University Press.

VANEK J., 1977. The basic theory of financing of participatory firms. In J. Vanek, ed., *The Labor-Managed Economy: Essays* by Jaroslav Vanek. Ithaca: Cornell University Press.

VANEK J., 2005, *Cooperative Economics: An Interview with Jaroslav Vanek*, by Albert Perkins, <http://www.ru.org/51cooper.html> (consulté le 24 avril 2010).

WARD B., 1956, *From Marx to Barone : socialism and the postwar Yugoslav industrial firm*, unpublished *PhiD. Diss.*, University of California, Berkeley.

WARD B., 1958. The firm in Illyria: market syndicalism. *American Economic Review* 68, 566-589.